

Des volailles en bonne santé

Reconnaissance des maladies et médecines alternatives en agriculture biologique

Objectifs

Savoir repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air. Connaître les médicaments de base en homéopathie pour les volailles. Prévenir ou guérir les maladies à l'aide d'une pharmacie minimale.

Enjeux

Les éleveurs de volailles, poules pondeuses, poulets de chair, ont besoin d'acquiescer des réflexes simples pour maintenir leurs animaux en bonne santé tout en veillant à ne pas répandre dans l'environnement des résidus de produits allopathiques. Cette journée mise en place par le Groupement Zone Verte, et réalisée par une vétérinaire expérimentée en aviculture leur permet de vérifier leurs pratiques, de disposer d'outils pertinents, dont l'homéopathie, dans le respect du cahier des charges de l'élevage avicole biologique.

Contenu

J1
Tour de table pour déterminer les connaissances et attentes des participants.
Présentation des médecines alternatives (homéopathie, compléments alimentaires, élixirs floraux ..) avec exemples précis.
Rappel des besoins essentiels des volailles (alimentation, logement ..) afin qu'elles aient la capacité phy-sique et immunitaire de s'adapter aux aléas climatiques et autres stress. Notions de réglementation en ce qui concerne les salmonelles.

J2
Présentation et description de certains problèmes (picage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'oeuf, troubles digestifs, troubles respiratoires, boiteries). des volailles et la manière d'y remédier avec les principales méthodes alternatives (homéopathie, compléments alimentaires, élixirs floraux, oligoéléments).
Description des outils mis en place en prévention et en curatif dans une ferme avicole.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 19/03/2019

Tarifs

Adhérent 140€
Non adhérent 140€
Non agricole 140€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 mars 2019

34000 Clermont l'Hérault

09:00 - 17:00

Dr Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte

Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))